

le CONFORTEMENT de la DIGUE du REPLAT

Programmé entre mi-octobre et mars 2012, le confortement du Replat consiste à élargir la digue par une banquette en matériau drainant, ces travaux sont conduits par l'Association Départementale Isère Drac Romanche



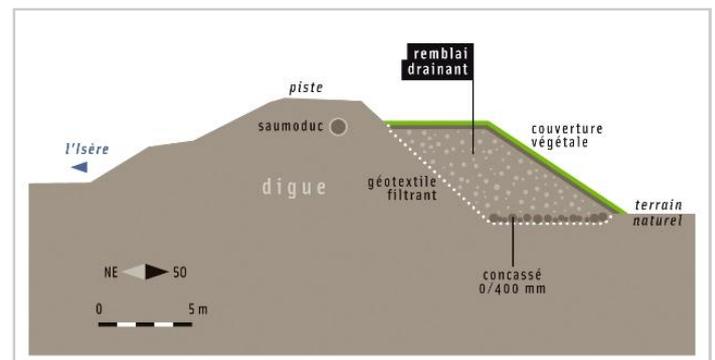
Localisation digue du replat en aval du bec de l'Échaillon

Dès 2001, une étude hydraulique à la demande de la D.D.E dans le cadre du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) a souligné la vulnérabilité de la plaine de Saint-Quentin-sur-Isère, notamment un risque de rupture de la digue au niveau du «Replat», un hameau situé en aval du Bec de l'Échaillon.

En 2007, l'AD Isère Drac Romanche a demandé d'effectuer des sondages et une étude géotechniques de la digue. Cette seconde étape a permis de confirmer les problèmes de stabilité mécanique constatés, avec un risque de rupture de l'ouvrage hydraulique en cas de crue par glissement du talus côté terre, mais également un risque de rupture par érosion interne en cas de mise en charge de la digue lors d'une crue de l'Isère.

Au Replat, deux singularités méritent néanmoins d'être soulignées : d'une part, la digue est très haute par rapport au terrain naturel (entre 6 et 7 m en certains endroits) et les talus sont très raides ; d'autre part, une banquette enrochée ayant été réalisée par EDF dans les années 80, il n'y a pas de risque d'effouillement, et donc aucune nécessité d'intervenir côté rivière.

La solution de renforcement finalement retenue est celle d'un remblai de matériau drainant, adossé au talus actuel de la digue



FICHE TECHNIQUE

- ◆ Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : AD Isère Drac Romanche ;
- ◆ Travaux forestiers : Rival Environnement ;
- ◆ Travaux de terrassement : Entreprise Carron ;
- ◆ Contrôle des matériaux et de leur mise en œuvre : Egis ;
- ◆ Coordination SPS : Coseps ;
- ◆ Longueur de digue traitée : 715 m ;
- ◆ Matériaux d'assise en 0/400 : 2 000 m³ ;
- ◆ Matériaux du remblai drainant : 21 000 m³ ;
- ◆ Géotextile : 12 000 m² ;
- ◆ Couverture en remblai terreux : 3 000 m³ ;
- ◆ Surface végétalisée : 10 000 m² ;
- ◆ Corridor biologique : 350 m³ de matériaux 0/400 ;
- ◆ Montant total TTC : 650 000 €, dont 95 % de travaux de terrassement.

TRANSIT

Comme prévu dans le cadre du projet européen de restauration des corridors biologiques en Grésivaudan, l'AD profite des moyens mécaniques disponibles sur place pour aménager une rampe à pente douce sur le talus situé côté rivière, en amont du chantier du Replat.

Dégagée de toute végétation arbustive ou arborescente sur une dizaine de mètres, cette rampe favorisera le transit de la grande faune traversant l'Isère pour rejoindre le Vercors.

Plus d'informations sur le site
www.isere-drac-romanche.fr